

# Je suis commerçant à Rivière-Rouge, comment réduire mon impact environnemental ?



## Je réduis ma consommation énergétique de 6 %

-  J'installe des lampes à LED, beaucoup plus économiques et écologiques que les ampoules fluo compactes.
-  Je réduis au maximum l'éclairage et le recours à la veille de mes équipements électriques, lorsque mon commerce est fermé .
-  J'installe un thermostat pour régler la température du chauffage en fonction des temps d'ouverture et de fermeture.
-  Lorsque j'achète un nouveau matériel électrique, je préfère ceux homologués "Energy Star"

## Je réduis ma consommation d'eau

-  J'installe des toilettes à faible débit et je profite de la remise de 40 \$ (par toilette) offerte par la Ville de Rivière-Rouge.
-  J'installe des économiseurs d'eau sur mes robinets.
-  Si cela est judicieux en fonction du type de mon commerce, j'utilise un récupérateur d'eau de pluie. La Ville de Rivière-Rouge en propose à chaque année contre une participation financière modique.

## Je réduis et trie mes déchets

-  Si je suis équipé d'équipement adapté, je trie mes déchets correctement en m'aidant du pamphlet de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge.
-  Je réduis ma consommation de papier en imprimant sur le recto et le verso des feuilles. J'utilise comme brouillon les feuilles dont le verso n'a pas servi.

## Je fais la promotion du Plan Vert

-  J'installe un présentoir pour le Plan Vert de façon à ce qu'il soit visible de la population : fourni par la Ville, il est composé de l'affiche du Plan Vert et du test "Suis-je éco-citoyen ?".

## J'installe une enseigne éco-responsable

-  La Ville de Rivière-Rouge propose de financer à raison de 500 \$ tout remplacement de nouvelle enseigne éco-responsable. L'enseigne éco-responsable doit être fabriquée de matière naturelle comme le bois, de matières réutilisées, recyclées ou économisant l'énergie.

